



## PREMIER TRIMESTRE 2022

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, et des zones d'emploi de Béthune et de Lens.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel les effets de la crise et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

## L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le PMA – 4<sup>ème</sup> trimestre 2021



### L'évolution de l'emploi à l'échelle des zones d'emploi : Le niveau de l'emploi au plus haut sur les deux territoires

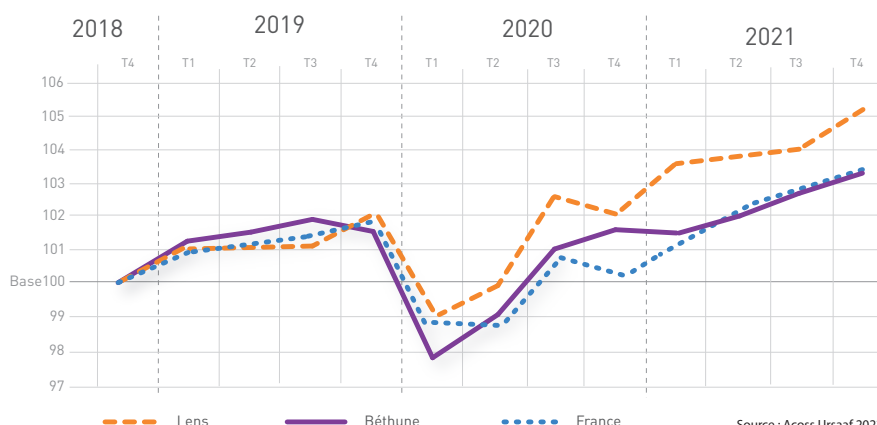
Le niveau de l'emploi poursuit sa progression au quatrième trimestre 2021, il atteint **des niveaux records en fin d'année.**

Sur la zone de Béthune, la progression est de 2% entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, juste avant la crise sanitaire, et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021. L'évolution pour la France métropolitaine est de 1,9% pour la même période.

Sur la zone de Lens, la progression est plus importante, à 3%. L'emploi y est au plus haut depuis au moins 1998 (année la plus ancienne pour les données Acooss Urssaf).

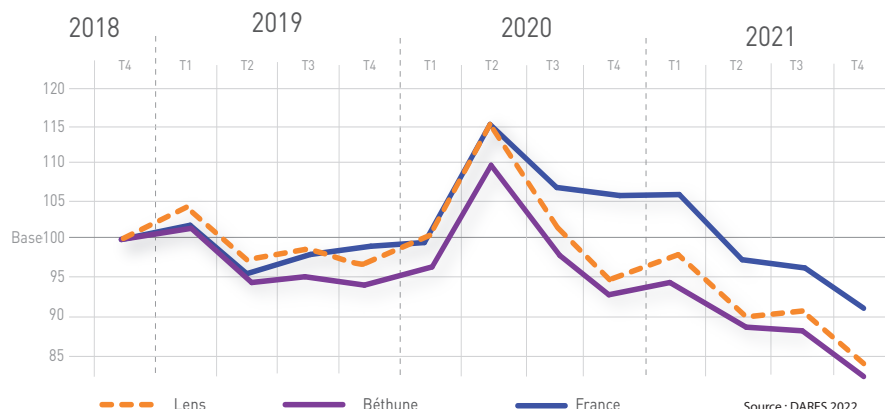
Sur la zone d'emploi de Béthune, il faut remonter à 2011 pour retrouver un niveau d'emploi aussi important.

**ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'EMPLOI** (Base 100 T4-2018)



### La situation des demandeurs d'emploi du territoire : Le nombre de demandeurs d'emploi plonge en fin d'année

**ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI**  
(CAT A) BASE 100 AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2018



Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans emploi et en recherche active) poursuit sa forte baisse au quatrième trimestre 2021.

Après une année 2020 inhabituelle à cause de la crise sanitaire, l'année 2021 se révèle tout aussi exceptionnelle : le nombre de demandeurs d'emploi chute de près de 12% entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 sur la zone d'emploi de Béthune. La baisse est encore plus importante sur la zone d'emploi de Lens : -13%, tandis qu'à l'échelle nationale elle n'est que de -6%.

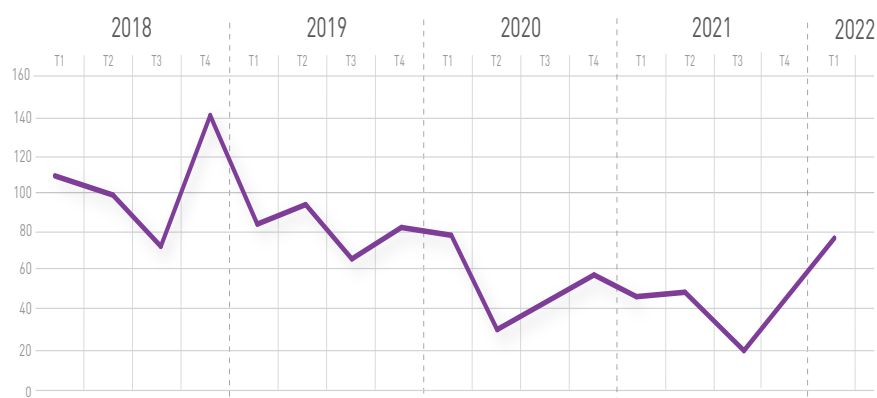
**Le nombre de demandeurs d'emploi est au niveau le plus bas observé depuis 2009 sur les deux zones d'emploi.**

# Climat des affaires sur le PMA – 1<sup>er</sup> trimestre 2022



## Les défaillances d'entreprises : Un début de retour à la hausse des défaillances ?

NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES SUR LE PMA



Source : Capfi Bodacc, 2022

Les données de défaillances calculent le nombre d'ouvertures de procédure collective par trimestre selon la date de jugement, et recensent les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire, de procédure de redressement judiciaire et de procédure de sauvegarde.

Après une année 2021 au cours de laquelle les défaillances d'entreprises étaient au plus bas, niveau jamais observé ces dernières années, le premier trimestre 2022 semble entamer une rupture. On compte en effet 75 défaillances, soit près de 60% de plus qu'au premier trimestre 2021. Bien que cela soit inférieur de 30% et 15% par rapport à 2018 et 2019, le territoire du PMA s'approche de ses niveaux d'avant crise.

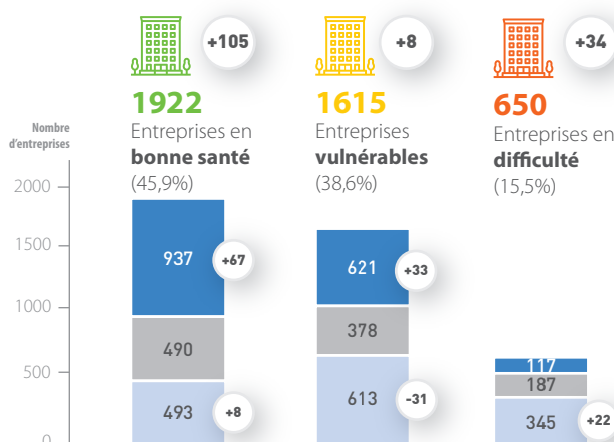


## Le scoring Nota PME: Une légère dégradation du scoring entreprises

La part des entreprises en difficulté a légèrement augmenté (+0,2 point de pourcentage) depuis la fin de l'année 2021, ce qui représente 34 entreprises de plus qui ont une note comprise entre 0 et 4. Parmi les 650 entreprises en difficulté du territoire, plus de la moitié voient leur note se dégrader depuis leur dernière notation.

A l'inverse, la part des entreprises en bonne santé a fortement augmenté (près de 1 point), portant leur nombre à 1922 (soit 105 entreprises de plus qu'au trimestre précédent).

Depuis la création du Baromètre économique du PMA fin 2020, les entreprises en bonne santé n'ont jamais été si nombreuses, mais il en est de même pour les entreprises en difficulté.



Source: Capfi Nota PME 2021

\* Le scoring Nota PME ne concerne que les entreprises qui **publient leurs comptes** (soit **4 040 entreprises** sur l'ensemble du PMA au 01/22).

L'obligation de dépôt et de publication des comptes concerne les **sociétés commerciales** qui dépassent 2 des 3 seuils suivants :  
- total de **bilan** de plus de **350 000 €** ;  
- **chiffre d'affaires** net de plus de **700 000 €** ;  
- **10 salariés** et plus.

4187 Nombre d'entreprises  
+147 Évolution du scoring Janvier/Mars 2022

## Méthodologie de calcul du scoring Nota PME

3 grands critères de performance :

- **Rentabilité**  
capacité à gagner de l'argent
- **Solvabilité**  
capacité à faire face à ses créances
- **Robustesse**  
solidité de l'entreprise au regard de sa structure bilancielle

Pondération

par rapport au positionnement de l'entreprise dans son **secteur d'activité**

Entreprise performante

Entreprise avec des **fragilités significatives**



Entreprise en **grande difficulté**

